Cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

bles. Je ne citerai pas de chiffres précis, mais l'administration forestière estime que c'est plusieurs millions que la Suisse n'a pu retirer de son sol, à cause des restrictions mises à l'exploitation forestière et à l'exportation des bois. Ce fut là une grave erreur.»

(La Liberté, de Fribourg, du 5 janvier 1922).

CANTONS.

Vaud. *Vallée de Joux. Un formidable coup de bise,* c'est ainsi qu'il faut définir la tempête qui a passé sur la Vallée de Joux les 9 et 10 novembre derniers, et qui a marqué son passage dans nos forêts. La direction du courant était franchement de l'est à l'ouest, soit oblique à l'axe de la vallée. C'est ce qu'on appelle la bise de Berne, amenant généralement un temps clair, en opposition à la bise de Mouthe ou „bise noire" qui trouble l'atmosphère, devançant la neige.

La tempête a marqué son entrée dans notre haute vallée en renversant un grand nombre d'arbres dans les hautes forêts de l'Abbaye au pied du Mont Tendre. Puis, le courant s'est rué sur la rive opposée, la rive gauche, où les chablis ont été beaucoup plus nombreux, le dégât plus général. Les forêts citées de l'Abbaye mises à part, les massifs de la rive droite ou orientale n'ont subi que d'insignifiants dommages. Les forêts au pied du Risoud, par contre, et celui-là en particulier, ont été les plus éprouvés, parce qu'elles ont reçu le choc en face.

Dans la grande généralité des cas, les arbres ont été déracinés. Les cas de rupture du fût sont exceptionnels. La direction de chute est toujours la même; l'on ne remarque pas de tourbillons; c'est le cas plus fréquemment avec les vents d'ouest. Comme le sol était gelé, les arbres ont soulevé d'énormes mottes, qui défigureront les lieux pendant longtemps. L'exploitation des bois en est rendue plus difficile et dangereuse.

L'on peut évaluer le volume des plantes renversées à 5000—6000 m^3 pour l'ensemble des forêts de la vallée. La commune du Chenit, à elle seule, a enregistré 1500 m^3 de chablis, dont seulement 150 m^3 sur la rive droite.

Le Risoud figure pour 500 m^3. A l'encontre des usages pratiqués par les forestiers, maître Ouragan a choisi plutôt les meilleurs arbres. Preuve en est que la vente de ces chablis a dépassé de fr. 4,50 par m^3 le prix de vente moyen de la coupe ordinaire. A quelque chose malheur est bon!

D'une façon générale, les plantes sont tombées isolément, parfois par petits groupes de 3 ou 4. C'est encore du jardinage, ou bien aussi de l'éclaircie par le haut. La bise semble avoir été, pour cette fois, à bonne école. Il y a bien quelques exceptions, où le naturel a repris le dessus, mais elles sont rares. La plus grande trouée produite au Chenit comporte un ensemble d'environ 50 plantes, choisies curieusement

dans un bas-fond qui semblait à l'abri de n'importe quel courant d'air. Le vent a dû y tomber de haut en bas, profitant sans doute d'un de ces vacuums dans l'atmosphère, constatés par les aviateurs.

Cette abondance de bois à exploiter est plutôt inopportune. En présence de la mévente des bois — à l'exception de la belle menuiserie (bois du Risoud) — les communes et l'Etat avaient diminué les quantités mises sur le marché. Et voici les possibilités de nouveau dépassées d'une belle marge. Il a fallu être coulant, très coulant pour les prix; les ventes du bois de charpente se font à des prix inférieurs à ceux d'avant-guerre.

Seuls les bûcherons y trouvent leur compte. Cette honorable corporation était menacée de chômage, tout comme d'autres catégories de travailleurs! Voici la situation rétablie. Non seulement il y a du bois à exploiter, c'est-à-dire du pain sur la planche: mais vu les conditions atmosphériques tout à fait exceptionnelles, c'est-à-dire pas trace de neige sur le parterre des bois, le façonnage des chablis peut se faire très facilement. Déjà les chemins retentissent du joyeux grelot des voituriers et sur les places de dépôt c'est l'accumulation des billes et pièces comme aux meilleurs jours. Un bon point aux marchands de bois qui, malgré la crise intense et sans trop se faire tirer l'oreille, nous débarrassent de ces produits intempestifs. Leur prudence à délier les cordons de la bourse est bien compréhensible.

Brassus, en décembre 1921. *A. P.*

P. S. A notre connaissance, la bise des 9 et 10 novembre n'a pas sévi ailleurs avec autant de violence. Il paraîtrait donc que ce fut dans les couches supérieures de l'atmosphère, c'est-à-dire à 1000 m d'altitude environ, que le courant a acquis le plus d'intensité.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Agenda forestier pour 1922, publié par la Société vaudoise des forestiers, chez Fr. Haeschel-Dufey, libraire, à Lausanne. Prix: fr. 2,75.

Nous avons analysé longuement, l'an dernier, l'Agenda forestier pour 1921 qui avait subi alors une revision assez considérable. Après avoir dit notre satisfaction des modifications introduites, suppressions aussi bien qu'adjonctions, nous avions pris la liberté d'émettre quelques vœux au sujet de l'édition suivante. Nous avons le plaisir de constater que les rédacteurs de la présente édition ont eu l'amabilité d'en tenir compte. Qu'ils en soient remerciés.

Sur un point toutefois, l'innovation introduite ne correspond pas tout à fait au désir que nous avions cru devoir exprimer. Nous avions demandé qu'à la „protection des forêts" contre les insectes, on indiquât ceux-ci par leur nom français en ajoutant, entre parenthèse, la désignation latine correspondante. On a fait le contraire, en réservant pour la parenthèse le nom français. La question n'est évidemment pas d'importance, mais nous persistons à croire que, pour un agenda, le contraire eût été préférable, une telle publication étant